



ADRIEN QUATENNENS NE PEUT PLUS ÊTRE MEMBRE DES INSTANCES DE LA NUPES

La décision du groupe parlementaire de la France insoumise de réintégrer Adrien Quatennens, alors qu'il a reconnu sa culpabilité dans des faits de violence sur sa conjointe, est à la fois inacceptable, et incompatible avec les valeurs défendues et portées par la Nupes. Cette décision relève du seul groupe de la France insoumise et ne peut engager la Nupes et ses autres composantes tant nous la regrettons et la condamnons.

C'est un mauvais signal envoyé à toutes les femmes qui espèrent en la gauche et son rassemblement pour briser le patriarcat et ses mécanismes dont les violences faites aux femmes sont une des expressions les plus terribles.

C'est une faute politique car elle mine la crédibilité de toutes les formations politiques de gauche pour porter une parole claire sur ce sujet majeur.

Olivier Faure s'est exprimé à plusieurs reprises ces derniers mois sur le sujet et sa position reste la même.

Le Parti socialiste souhaite que chacune des composantes de la Nupes progresse sur le chemin de l'exemplarité, chemin qu'il s'efforce lui aussi d'emprunter en écartant des responsabilités ceux qui se rendent coupables de faits de même nature.

Cette décision de la France insoumise, nous ne l'aurions pas prise. Pour ce qui est de notre responsabilité, nous considérons qu'Adrien Quatennens ne peut plus être membre des instances de la Nupes.